

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

Objet: Participation financière exceptionnelle passation de commandement des pompiers - DE_039_2024

Séance du jeudi 17 octobre 2024

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 10 octobre 2024

Présents : 9

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

dix-sept octobre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : GEORGETTE TOUZY représentée par BRUNO FILIOL, LUC AVELLANEDA représenté par DANIELLE LACOMBE ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, STEPHANIE SALIES, PIERRE DUPONT, JEAN CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, Matthieu PIJOULAT

Représentés: GEORGETTE TOUZY représentée par BRUNO FILIOL, LUC AVELLANEDA représenté par DANIELLE LACOMBE

Absents: THIERRY RIEU, SYLVIE LACOMBE, CHRISTELLE CHAUVET

Excusés:

Monsieur le Maire informe les membres présents d'une demande de participation financière pour la passation de commandement des pompiers.
Après délibération, le montant attribué est de 300 euros.

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2024 au compte 6232.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 18/10/2024
et publication ou notification du 18/10/2024

Le Maire, A. Dujols



La secrétaire de séance,
S. Gaillard



Le Maire,
A. DUJOLS